



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Précarité menstruelle chez les étudiantes

Question écrite n° 36377

Texte de la question

Mme Patricia Lemoine interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la problématique de la précarité menstruelle chez les étudiantes. Alors que la pauvreté étudiante s'accroît en France, les étudiantes confrontées à la problématique de la précarité menstruelle sont également de plus en plus nombreuses. Les protections hygiéniques peuvent nécessiter un budget allant jusqu'à une vingtaine d'euros par mois, somme qu'un nombre non négligeable d'étudiantes ne peut pas nécessairement avancer chaque mois. Ainsi, selon une récente enquête réalisée par la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et l'Association nationale des étudiants sages-femmes (ANESF), près de 33 % des étudiantes interrogées estiment avoir besoin d'une aide pour assumer cette somme et se procurer ainsi des protections. Autre chiffre alarmant, 13 % des étudiantes universitaires interrogées déclarent avoir déjà dû choisir entre des protections hygiéniques et un autre objet de première nécessité. De nombreuses associations constatent l'augmentation de cette problématique, notamment en raison de la crise sanitaire. L'impact sur la scolarité de ces étudiantes est lourd puisqu'elles sont nombreuses à souffrir psychologiquement de cette situation mais également à être victimes, de fait, de décrochage scolaire. Si le Gouvernement a, dernièrement, débloqué 5 millions d'euros (contre 1 million d'euros précédemment) pour lutter contre la précarité menstruelle, d'autres mesures doivent être prises pour lutter contre ce phénomène. Elle lui demande donc quelles mesures supplémentaires il compte prendre et s'il envisage, notamment, un déploiement massif sur le territoire de distributeurs de protections hygiéniques gratuites.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Lemoine](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36377

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2021](#), page 1330

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)